Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Le Projet Éducatif

ministère éducation nationale

Côtes d'Armor le Département

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf des Côtes d'Armor

msa santé famille retraite services

SOMMAIRE

03 Les compétences de l'agglomération

04 Les axes transversaux développés à travers le projet éducatif

05 Les priorités éducatives petite enfance

06 Les priorités éducatives enfance

07 Les priorités éducatives jeunesse

09 Les partenaires éducatifs

10 L'évaluation du projet éducatif

Les compétences de l'agglomération

Le projet éducatif s'inscrit dans le cadre des statuts de l'EPCI qui définissent les compétences de l'Agglomération.

L'intérêt communautaire pour la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire », sur le volet Petite enfance, enfance et jeunesse, approuvé par le Conseil d'Agglomération en date du 27 novembre 2018, est défini comme suit :

Au titre de la petite enfance

Coordination d'une politique en faveur de la petite enfance comprenant la création, l'organisation et le développement des services, des équipements et des actions d'intérêt communautaire dans le domaine de la petite enfance (0-3 ans) :

- Élaboration d'un projet éducatif de territoire et coordination des programmes d'animation et de développement territoriaux contractualisés avec les partenaires institutionnels
- Gestion d'établissements d'accueils du Jeune Enfant (multi-accueil)
- Gestion des Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)
- Accompagnement des actions, projets et d'initiatives d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, la parentalité et la famille, la prévention.

Au titre de l'enfance

Coordination d'une politique en faveur de l'enfance comprenant la création, l'organisation et le développement des services, des équipements et des actions d'intérêt communautaire dans le domaine de l'enfance (3-12 ans) :

- Élaboration et coordination des programmes d'animation et de développement territoriaux contractualisés avec les partenaires institutionnels
- Gestion, organisation et développement des Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'intérêt communautaire : à ce jour,
> L'ALSH du pôle de Pontrieux
> L'ALSH du pôle de Belle-Isle-en-terre
> l'ALSH du pôle de Callac
> L'ALSH du pôle de Bourbriac
- Accompagnement et mise en œuvre d'actions, de projets et d'initiatives d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance, la parentalité et la famille, la prévention.
- Gestion, organisation et développement de ludothèques d'intérêt communautaire : à ce jour, La ludothèque de Belle-Isle-en-Terre

Concernant la jeunesse

Coordination d'une politique en faveur de la jeunesse comprenant la création, l'organisation et le développement des services, des équipements et des actions d'intérêt communautaire dans le domaine de la jeunesse (12-25 ans) :

- Élaboration et coordination des programmes d'animation et de développement territoriaux contractualisés avec les partenaires institutionnels
- Gestion, organisation et développement des Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'intérêt communautaire (ALSH Adolescents) : A ce jour :
> L'ALSH Adolescents du pôle de Guingamp
> L'ALSH Adolescents du pôle de Pontrieux
> L'ALSH Adolescents du pôle de Belle-Isle-en-terre
> L'ALSH Adolescents du pôle de Callac
> L'ALSH Adolescents du pôle de Bourbriac
- Gestion et animation de locaux de proximité favorisant les rencontres et les échanges pour les jeunes
- Accompagnement des associations œuvrant à la mise en place de services et d'actions collectives poursuivant une mission d'intérêt général en faveur de la jeunesse, la parentalité et la famille, la prévention.
- Gestion d'un Point Information Jeunesse et développement d'actions sur tout le territoire
- Accompagnement et la mise en œuvre d'actions, de projets et d'initiatives d'intérêt communautaire en faveur de la jeunesse
- Mise en place de partenariats éducatifs autour d'actions favorisant la réussite des jeunes scolarisés sur le territoire.

[Public ciblé]

Enfants et jeunes de 0 à 25 ans (voire 30 ans pour la Structure Information Jeunesse) ainsi que leurs familles.

Les axes transversaux développés à travers le projet éducatif

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération rédigé par les élus, et plus particulièrement l'axe « Offrir un service équitable et de qualité à toutes les familles du territoire », donne également un cadre à ce projet éducatif.
Il s'appuie sur 3 axes prioritaires qui portent les actions du service petite enfance, enfance et jeunesse :

La citoyenneté

Favoriser le bien vivre ensemble, la coopération et l'engagement, le partage, le respect, la tolérance, l'ouverture sur le monde et sur les autres …

L'identité et la construction individuelle

Encourager la prise d'initiative, l'autonomie, la responsabilisation et l'implication, la confiance, développer le sens critique

La protection

Protéger, prévenir, favoriser le développement, la santé, le bien-être et la sécurité des enfants, accompagner les enfants et les familles en situation de vulnérabilité, favoriser l'accès aux droits.

La volonté est de proposer **un service de qualité, ouvert à tous,** en adéquation avec les besoins des familles, dans le respect du principe de laïcité. Des tarifs adaptés et accessibles (en fonction du quotient familial) sont proposés, dans le but d'encourager une **mixité sociale et culturelle** dans tous les équipements de proximité. La communication est adaptée pour favoriser l'accès à toutes les familles, notamment pour celles présentant des difficultés (mobilité, barrières sociales et culturelles…).

L'**accueil des enfants en situation de handicap** est encouragé au sein des équipements de la collectivité, en proposant aux familles un accueil adapté et personnalisé. Cette mixité constitue un des aspects importants des projets pédagogiques de nos structures, pour favoriser le vivre ensemble, la tolérance et la reconnaissance de l'autre dans sa différence.

L'Agglomération souhaite **valoriser le territoire et ses potentialités.** Les projets et actions portées par le service doivent participer à la découverte et à la connaissance par les jeunes habitants de leur territoire de vie, parfois méconnu, mais aussi à sa valorisation auprès des familles et à l'extérieur de nos frontières.

Le service s'attache à proposer une **continuité éducative** en développant les passerelles entre les âges, en complémentarité avec les autres acteurs éducatifs intervenants sur les différents temps de l'enfant (famille, école). Il s'agit de proposer des services de qualité tout au long de l'enfance pour favoriser l'épanouissement et la construction des jeunes, dans un environnement garantissant en permanence la **sécurité physique et morale de tous**.
Les professionnels veillent à s'adapter à chaque enfant et à **accompagner toutes les situations familiales** par le biais des dispositifs spécifiques existants (Réussite éducative, prévention, veille éducative) et d'un **accompagnement à la parentalité**, orientation transversale du projet éducatif (actions et conférences parentalité, événements, ludothèque…).
Sur l'ensemble des structures, les professionnels adoptent **une posture bienveillante**, dans une relation de confiance, de respect, d'écoute et de disponibilité avec les enfants et leurs familles. La notion d'empathie est importante dans les relations avec les parents et les enfants, afin d'être **au plus près des besoins des personnes accueillies**. Les **orientations pédagogiques sont partagées en équipe**, y compris avec les intervenants occasionnels (animateurs saisonniers, remplaçants…) afin de garantir une **cohérence éducative**.

Les priorités éducatives petite enfance

Objectifs prioritaires chez les 0-4 ans

“

Encourager l'expression et l'apprentissage de l'autonomie

Ouvrir de nouveaux horizons éducatifs pour les enfants et leurs familles, les personnels de la petite enfance

Favoriser un développement harmonieux chez le jeune enfant dans un cadre rassurant

Objectifs opérationnels et dispositifs

↘ ***Respecter le rythme et le développement de chaque enfant :*** sommeil et rythmes biologiques, apprentissage propreté, régimes alimentaires particuliers…

↘ ***Aménager un cadre propice au développement moteur et à la sécurité des enfants :*** jeux et espaces adaptés, structures de motricité intérieures ou extérieures

↘ ***Accompagner à la séparation les enfants :*** objet transitionnel (doudous), périodes d'adaptation, temps privilégiés avec les familles

↘ ***Proposer des activités d'épanouissement et d'éveil par la découverte, le rêve et l'expérimentation :*** ateliers créatifs, bilinguisme, intervenants artistiques, spectacles, éveil au goût…

↘ ***Favoriser la verbalisation des enfants et la gestion des émotions :*** langue des signes, médiation animale…

↘ ***Encourager les temps de partage et de socialisation :*** jeux de coopération, outils pédagogiques, temps pour faire ensemble…

↘ ***Valoriser, responsabiliser, encourager le libre choix :*** bienveillance, jeux libres

↘ ***Faire découvrir aux enfants et aux familles l'environnement territorial :*** sorties pédagogiques (Ehpad, médiathèques, ludothèques, associations, …), orientation vers des partenaires

↘ ***Veiller à l'apprentissage des règles :*** fixer un cadre et des limites dans le cadre des activités, dans les relations avec les autres enfants

↘ ***Mettre en place des moments d'échanges privilégiés avec les enfants :*** temps individualisés ou en petits groupes au sein du collectif

↘ ***Favoriser la mixité :*** actions intergénérationnelles, handicap, actions de valorisation de la diversité culturelle des familles

↘ ***Organiser des actions en faveur des familles afin de les accompagner au mieux dans leurs rôles éducatifs :*** rencontre parents-professionnels, café des parents, temps conviviaux, conférences, ateliers professionnels…

Fonctionnement et moyens mis en œuvre

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : 3 multi-accueils implantés sur 4 sites (Bégard, Guingamp, Paimpol, Ploumagoar)
117 places d'accueil – 52 agents
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Parents Assistants maternels (RPAM) : 6 pôles (Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Callac-Bourbriac, Paimpol, Ploumagoar, Pontrieux) – 8 agents
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 (variable selon les pôles)

Les priorités éducatives enfance

Objectifs prioritaires chez les 3-12 ans

“

Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées pour ouvrir le champ des possibles

Conforter l'accueil de loisirs comme un lieu de socialisation et d'épanouissement

Proposer un environnement sécurisant favorisant le bien-être des enfants

Objectifs opérationnels et dispositifs

↘ ***Respecter le rythme et les aspirations de chaque enfant, prendre en compte sa parole pour le rendre acteur de ses loisirs :*** temps repos chez petits, espaces de bien être, libre-choix des activités, espaces de jeux libres (jeux symboliques)

↘ ***Adapter les projets pédagogiques, les espaces et les activités à l'âge des enfants :*** projet spécifique 3-6 ans, passerelle vers les activités ados pour les grands du centre de loisirs

↘ ***Favoriser la découverte de soi et de ses potentialités par l'expression :*** activités sur l'estime de soi, motricité et activités sportives, activités créatives, développement de l'imaginaire, expérimentations

↘ ***Favoriser une ouverture sur le monde et sur la différence :*** cultures (du local à l'international), acceptation de la différence, découverte de pratiques nouvelles, actions solidaires…

↘ ***Développer l'esprit de coopération et la responsabilisation :*** enfants médiateurs, activités entre tranches d'âges mélangées, actions collectives

↘ ***Encourager la prise d'initiative et l'apprentissage de l'autonomie***

↘ ***Faire découvrir aux enfants les ressources et acteurs locaux afin de comprendre et respecter leur environnement proche :*** actions citoyennes et éco-responsables, sorties pédagogiques locales, sorties nature et sport nature, lien avec dynamiques communales (conseils municipaux d'enfants)

↘ ***Associer les parents à la vie du centre de loisirs et accompagner à la parentalité :*** écoute et échanges réguliers, réunions de présentation des activités, café-parents, ateliers parents-enfants, actions de prévention

↘ ***Apprendre la vie en collectivité, les droits et les devoirs de chacun :*** Participation aux tâches quotidiennes, rangement, temps pédagogiques autour de la cuisine, la propreté ou le tri sélectif, respect et écoute, règles de vies communes, règlement intérieur …

Fonctionnement et moyens mis en œuvre

4 équipes réparties sur le territoire à Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac et Pontrieux – 8 agents

Dispositifs existants :
-ALSH 3-12 ans : activités vacances (du lundi au vendredi) et périscolaire (mercredis), camps
-Ateliers de découverte culturelle et sportive (variable selon les activités et les secteurs)
-Actions et événements en lien avec l'enfance et la famille

Les priorités éducatives jeunesse

Objectifs prioritaires dès le collège

“

Encourager le vivre ensemble, le partage et la tolérance

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs vies et de leurs loisirs

Encourager l'autonomie et la responsabilisation

Ouvrir de nouveaux horizons

Objectifs opérationnels et dispositifs

↘ ***Proposer une ouverture sur le territoire, sur le monde, sur de nouvelles pratiques, inviter les jeunes à être curieux et ouverts d'esprit, développer leur esprit critique :*** contenu éducatif des activités proposées, ateliers de pratique artistique et sportive, sensibilisations éco-citoyennes, activités de pleine nature en lien avec l'identité du territoire et son patrimoine.

↘ ***Faire grandir les jeunes par l'apprentissage du collectif, le respect des règles, la connaissance de leurs limites, la valorisation de leurs compétences :*** approche pédagogique des animateurs

↘ ***Impliquer les jeunes dans la définition des projets d'activités du service, les responsabiliser :*** approche inclusive dans la construction des programmes d'activité et de camps

↘ ***Faire des locaux jeunes des lieux de rencontre, d'émergence de projets et de progression vers l'autonomie :*** Maisons des jeunes

↘ ***Instaurer des relations privilégiées avec les collèges de secteur et plus globalement tous les acteurs éducatifs :*** actions de prévention, Point information jeunesse, programme de Réussite éducative

↘ ***Accompagner individuellement les jeunes qui présentent des signes de fragilité :*** programme de Réussite éducative, Point Information Jeunesse, travail d'orientation vers des partenaires

↘ ***Développer et entretenir un lien étroit avec les familles :*** construire des temps d'animation inclusifs pour les familles, proposer des temps de convivialité facilitant l'expression, temps passerelles, fêtes quartiers

Fonctionnement et moyens mis en œuvre

5 équipes réparties sur le territoire à Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Guingamp et Pontrieux – 11 agents

-ALSH adolescents et locaux jeunes : activités vacances (du lundi au vendredi) et période scolaire (mercredis, vendredis après-midis et en soirée, les samedis après-midis (selon secteurs) sur le temps scolaire), camps et séjours
-Ateliers de découverte culturelle et sportive (variable selon les activités)
-Point Information Jeunesse (du mardi au samedi matin)
-Dispositif de réussite éducative (Ateliers de soutien éducatif les mardis et jeudis en fin de journée)

Les priorités éducatives jeunesse

Objectifs prioritaires chez les 15-18 ans

“

Développer une culture de l'engagement et de la coopération

Valoriser les initiatives des jeunes du territoire

Objectifs opérationnels et dispositifs

↘ ***Responsabiliser les jeunes dans leurs pratiques de loisirs :*** projets de séjours construits par les jeunes, séjours en semi autonomie

↘ ***Accompagner et encourager le montage de projets de jeunes et les dynamiques collectives d'engagement :*** Juniors associations, démarches bénévolat et engagement citoyen, Bourse au projet du PIJ,

↘ ***Prévenir des conduites à risque de la jeunesse :*** Actions de prévention avec le CISPDR

↘ ***Accompagner les jeunes qui rencontrent des difficultés :*** Cellule de Veille éducative

↘ ***Soutenir les démarches de première approche du monde du travail, encourager au développement des compétences psychosociales :*** Dispositif Argent de poche / Baby sitting / Chantiers éducatifs / Accueil stagiaire / Forum Job d'été

Objectifs prioritaires chez les 18-25 ans (voire 30 ans pour la Structure Information Jeunesse)

“

Favoriser l'insertion et l'emploi des jeunes du territoire

Permettre à chacun de trouver sa place dans la société

Objectifs opérationnels et dispositifs

↘ ***Individualiser l'accompagnement de la jeunesse du territoire :*** le Point Information Jeunesse

↘ ***Favoriser l'insertion des jeunes du territoire :*** accueil de services civiques au sein de l'agglomération

↘ ***Participer à la professionnalisation des jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enfance jeunesse :*** Accueil de stagiaires BAFA, BAFD, BPJEPS, Auxiliaire de Puériculture, EJE…

↘ ***Accompagner les jeunes qui rencontrent des difficultés :*** Veille éducative, actions de prévention

Les partenaires éducatifs

Par rapport à la communauté éducative et aux partenaires institutionnels, l'intervention de la collectivité est pensée comme un relais, un repère permettant à l'ensemble des usagers concernés (les enfants, jeunes et leurs familles) de trouver une réponse à leurs attentes. Les acteurs de ce projet éducatif (élus, agents, partenaires, bénévoles) se situent en complément des éducateurs déjà repérés : Parents, Education Nationale…

Le développement de partenariats et le travail en réseau constitue un enrichissement mutuel pour l'ensemble des acteurs, afin de créer du lien, de la transversalité, des complémentarités, pour satisfaire les besoins exprimés par le public accueilli au sein de nos équipements.

Par ailleurs, la compétence enfance-jeunesse étant territorialisée et gérée par plusieurs acteurs éducatifs (agglomération, MJC, Communes), les différents services veilleront à une cohérence de l'offre sur le territoire et multiplieront les projets et collaborations communes porteuses de sens.

Les principaux partenaires

-État (Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Protection Judiciaire de la Jeunesse…)
-Conseil départemental (services PMI, service enfance famille et Action sociale)
-Établissements scolaires (enseignement maternelle et élémentaire, 2nd degré)
-Caisse d'Allocations Familiales,
-Mutuelle Sociale Agricole
-Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
-Communes,
-Agglomérations,
-CCAS,
-CIAS,
-Centres sociaux
-Ludothèques,
-Médiathèques et Bibliothèques
-Association Départementale d'Information Jeunesse
-Mission locale,
-Point Accueil Ecoute Jeunes,
-Foyers de Jeunes Travailleurs
-Structures culturelles (Théâtres, lieux de diffusion, centre d'art…)
-Associations autour de la famille et de la prévention (prévention spécialisée, médiation familiale…)
-Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
- ...

L'évaluation du projet éducatif

Ce projet fixe la ligne directrice de l'action éducative pour les années qui arrivent, un socle commun pour donner de la cohérence. Il n'est cependant pas figé dans le temps. Il sera évalué constamment et pourra être adapté en fonction de l'évolution de la situation sur le territoire, l'essentiel étant de tenter d'apporter en permanence une réponse pertinente en terme de services pour les enfants et leurs familles.

L'évaluation s'opère à différents niveaux.
En ce qui concerne les objectifs éducatifs, les élus seront attentifs aux remontées du territoire et des professionnels pour créer les conditions d'une amélioration continue du projet éducatif à travers l'adaptation des axes prioritaires et des dispositifs. S'ils le jugent pertinent, celui-ci pourra être évalué plus en profondeur et faire l'objet d'une refonte.
Au niveau de la mise en place pédagogique du projet éducatif, les équipes concevront des outils afin de mesurer la réussite des objectifs fixés. Par ailleurs, il est nécessaire d'organiser régulièrement des temps d'échanges pédagogiques (analyse des pratiques, réunions pédagogiques…) pour partager, ajuster et améliorer les postures professionnelles.
Enfin, le rôle des usagers (enfants, jeunes, familles) est également central dans l'évaluation. Il conviendra d'organiser toute forme de consultation qui permette de prendre en compte les besoins exprimés par les usagers (comités d'usagers, questionnaires, rencontres).

Plusieurs types d'indicateurs sont à prendre en compte (éléments observables et mesurables).
Pour l'aspect quantitatif, les indicateurs statistiques devront donner à voir le niveau d'activité (fréquentation), les éléments de contexte, des données sur l'égalité (Femmes/Hommes, Handicap, revenus…), mais également par des indicateurs dynamiques les évolutions en cours.
Au-delà de cet aspect quantitatif et pour évaluer les comportements individuels et collectifs des enfants et de leurs familles, le service devra analyser entre autres (liste non exhaustive) :
La participation et l'évolution de l'enfant, l'inscription dans le groupe, la dynamique de groupe (échanges entre les pairs, qualité des relations, écoute, entraide, solidarité …), l'intégration, la prise d'initiative et de responsabilité, les confrontations, les conflits, l'assiduité, le respect des règles…

Pour pouvoir analyser plus finement les éléments cités ci-dessus, les équipes devront s'appuyer sur les discours (enfants, parents, élus, partenaires, acteurs …), les observations, les constats, les bilans, les écrits, les carnets de bord, les feuilles et cahiers de présence, les comptes-rendus et les comités de
pilotage…